



Loc appartement/ fuite eau exterieur

Par **JoanTr**, le **27/10/2009** à **20:02**

Bonjour,

Nous sommes locataires d'un deux pièces dans une maison de quatre appartements. Une cour est attenante à cette maison et nous la traversons pour rentrer dans notre appartement(elle n'apparait pas sur le bail). Mon compteur se trouve vers l'entrée de cette cour dans un puit d'un mètre de profondeur protégé de lourdes dalles de béton.

Récemment, j'ai constaté un débordement d'eau, j'ai donc ouvert cette fosse, vidé l'eau et découvert une terrible fuite du compteur coté maison. Ayant prévenu la propriétaire, j'ai fait intervenir un plombier qui a colmaté, me rappelant que ce robinet était trop vieux et qu'il avait déjà été collé puis qu'il fallait commander et changer la pièce car ça allait reclaquer, dans le même temps, un courrier de la société de l'eau m'annonçait une consommation semestrielle de 278 M cube pour 50 habituellement.

Ma question est la suivante, qui devra payer cette facture d'eau et cette nouvelle réparation afin de stopper cette dépense ?

Merci pour votre aide.

Cordialement,

Joan. Tr

Par **JoanTr**, le **31/10/2009** à **17:21**

Bonsoir, très occupé en ce moment, je n'ai pu revenir que ce jour. Malheureusement, je suis

deçu de voir que personne ne c'est intéressé a
mon sujet, ou bien, l'aurai je mal placer sur le site ? ou alors, c'est encore
mon hortographe qui me fait défaut ?? !! ??

Merci de m'aider si possible ou bien de m'orienter afin de rectifier le tire..

Sallutations,

Johann.Tr